VENCOURAGER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Bilan "gaz à effet de serre" sur les équipe ments municipaux les plus énergivores (piscine, gymnases, écales). (Estimation - 15 gggs)

Partenariats d'études avec des fournisseurs d'énergie dans le cadre de marchés de performance (SIPPEREC, GRDF, ERDF,...).

(Réalisés en 2012 à la piscine et programmation en 2013 aux gymnases Les Meuries, Le Rallec et à l'école Pasteur B). (Estimation: 15 000E).

- Création d'un point "info énergie" en lien avec Saint-Cloud. (Estimation: 5 000E).
- Réalisation d'isolation par l'extérieur des bâtiments municipaux. (Estimation: 32 000€ pour le gymnase Le Rallec en 2013).
- Mise à jour du plan "lumière sur l'éclairage public" pour l'adapter aux nouvelles normes en matière d'économie d'énergie (lampes, puis-sances...), et réduire modérément les puissances d'éclairage pendant la nuit pour ne pas porter atteinte à la sécurité publique. (Estimation: 30 0000).
- Généraliser les leds dans les motifs et décorations de Noël. (Estimation: 20 0006).
- Amélioration du fonctionnement de certains équipements pour diminuer les consommations énergétiques (automatisation des allu-mages, extinction des projecteurs, heures d'utilisation...). (Estimation: 25 0006; Groupes scolaires en 2013).
- Abandon du fioul au profit d'autres énergies moins polluantes, dans les établissements communaux (église, bibliothèque Maurice Genevoix, gymnase Le rallec, Domaine des 4 Vents). (Estimation: 30 0006)

En cours



En cours En partie









//OPTIMISER



Récupération des cartons d'emballage sur le marché forain par la mise en place de conteneurs spécifiques. (Estimation : 10 0000).

5 Suppression des sacs plastiques dans les commerces en concertation avec les commercants.

Recours aux bacs plastiques dans la collecte des ordures ménagères pour ceux qui le souhaitent.

Collecte et tri lors des opérations évènementielles (fête de Garches feury de la Saint Jean Cross 1

Création de points d'apport volontaire pour la collecte des déchets dans les résidences collectives y compris sociales. (Expérimentation en cours à la résidence "Les Châtaigniers"),

Communication sur le tri sélectif et la déchèterie mobile de la gare, en obtenant son installation tous les samedis.

Participation de la Ville par des animations sur le tri sélectif et les éco-gestes lors de manifestations municipales (Forum des Associa-tions, journée du Développement Durable, fête de Garches...).

Dématérialisation des actes administratifs pour limiter la production de papiers et simplifier les formalités (inscriptions, paiement en figne...). (Estimation: 15 000E).

Fait

«obligatoire depuis sept. 2018»

Fait

En partie

